

Avignon, le 26 mars 2014

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants  
S/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'école  
S/c de Mesdames et Messieurs les IEN  
chargés de circonscription



Secrétariat

Objet : M@gistère

Référence

Dossier suivi par  
Véronique Valdivia-García  
Téléphone  
04 90 27 76 06  
Fax  
04 90 82 96 18  
Mél.  
ce.cabinet-ia84  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

La formation des enseignants est un facteur déterminant de la réussite éducative et scolaire. C'est pourquoi elle constitue l'un des axes prioritaires de la Refondation de l'École. Toutes les études montrent en effet que **les progrès d'un élève dépendent de manière significative de la qualité de la formation reçue par le professeur** auquel il est confié.

Il paraissait nécessaire de proposer un **nouveau dispositif de formation continue des enseignants du premier degré** utilisant des supports numériques dans le cadre de sessions de formation à distance tutorées et interactives. Dans le cadre de la redéfinition des obligations de service des professeurs des écoles, au moins 9 des 18 heures consacrées à l'animation pédagogique et à des actions de formation continue devront être dédiées à des formations sur support numérique. C'est l'objet de la plateforme M@gistère.

Les modules de formation qui s'y trouvent ont été réalisés par la direction générale de l'enseignement scolaire, avec l'inspection générale et le Centre national de documentation pédagogique, ces modules de formation continue seront mis à la disposition des formateurs du **premier degré** pour conduire des actions de formation auprès de tous les professeurs des écoles dans le cadre des heures dédiées à l'animation pédagogique et à la **formation continue**. Vous disposerez d'une grande liberté d'organisation pour suivre ces formations en vous connectant du lieu de votre choix.

A compter du 4 avril vous pourrez vous y connecter en utilisant le lien suivant :  
<https://appli.ac-aix-marseille.fr>

La procédure à suivre est la suivante :

- Il vous faudra utiliser l'identifiant et le mot de passe de votre adresse académique.
- Cliquez sur l'onglet Formation puis M@gistère.
- Sélectionnez le parcours de formation "**Se former à distance**".

Ce module est d'une durée théorique d'une heure trente. Il devra être réalisé d'ici la fin des vacances de printemps. A compter de cette date, deux autres modules vous seront proposés.

L'équipe de circonscription pourra utilement vous accompagner dans cette nouvelle modalité de formation. Les enseignants ressources en TICE vous conseilleront en cas de problème technique.



  
Dominique BECK